

## **Unité régionale loisir et sport de la Côte-Nord**

### **États financiers au 31 mars 2020**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
États financiers	
Résultats et actif net	6
Flux de trésorerie	7
Situation financière	8
Notes complémentaires	9 - 12
Annexes	13 - 14

## Rapport de l'auditeur indépendant

---

Raymond Chabot  
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.  
810, rue Bossé  
Bureau 201  
Baie-Comeau (Québec) G5C 2T9

T 418 589-2013

Aux administrateurs de  
Unité régionale loisir et sport de la Côte-Nord

### Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Unité régionale loisir et sport de la Côte-Nord (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020 et les états des résultats et actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes.

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2020 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire des apports de commandites et dons dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces apports s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des apports de commandites et dons, de l'excédent des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 mars 2020 et 2019, de l'actif à court terme aux 31 mars 2020 et 2019 et de l'actif net aux 1er avril 2019 et 2018 et aux 31 mars 2020 et 2019. Cette situation nous a aussi conduits à exprimer une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2019.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Clabot Gaud Thoutou seve<sup>1</sup>*

Baie-Comeau  
Le 9 juin 2020

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A112439

**Unité régionale loisir et sport de la Côte-Nord**  
**Résultats et actif net et évolution de l'actif net**  
pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Apports (note 4)	1 037 038	932 400
Jeux du Québec	300	42 579
Secondaire en spectacle	17 755	21 500
Services conseils et secrétariat	30 999	40 873
Cotisations des membres	16 102	15 136
Commandites et dons	1 847	25 218
	<u>1 104 041</u>	<u>1 077 706</u>
<b>Charges</b>		
Salaires et charges sociales	359 557	381 759
Projets (annexe A)	507 354	451 741
Transports et communications (annexe B)	116 990	197 042
Services professionnels (annexe C)	18 659	13 570
Frais d'occupation des locaux (annexe D)	50 606	37 395
Fournitures et approvisionnement (annexe E)	35 384	34 149
	<u>1 088 550</u>	<u>1 115 656</u>
<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges</b>	<b>15 491</b>	<b>(37 950)</b>
Actif net au début	<u>186 378</u>	<u>224 328</u>
Actif net à la fin	<u>201 869</u>	<u>186 378</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

## Unité régionale loisir et sport de la Côte-Nord

### Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	15 491	(37 950)
Éléments hors caisse		
Variation nette d'éléments du fonds de roulement		
Comptes clients et autres créances	(68 389)	94 460
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	62 181	(6 751)
Apports reportés afférents aux opérations courantes	69 975	99 930
Produits reportés afférents aux opérations courantes		(3 650)
<b>Augmentation nette de l'encaisse</b>	<b>79 258</b>	<b>146 039</b>
Encaisse au début	<u>442 895</u>	<u>296 856</u>
Encaisse à la fin	<u><u>522 153</u></u>	<u><u>442 895</u></u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

**Unité régionale loisir et sport de la Côte-Nord**  
**Situation financière**  
 au 31 mars 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
Court terme		
Encaisse	522 153	442 895
Comptes clients et autres créances (note 5)	254 860	186 471
Frais payés d'avance	1 404	1 404
	<u>778 417</u>	<u>630 770</u>
<b>PASSIF</b>		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 7)	85 335	23 154
Apports reportés afférents aux opérations courantes (note 8)	491 213	421 238
	<u>576 548</u>	<u>444 392</u>
<b>ACTIF NET</b>		
Non affecté	<u>201 869</u>	<u>186 378</u>
	<u>778 417</u>	<u>630 770</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

\_\_\_\_\_  
 Administrateur

\_\_\_\_\_  
 Administrateur



# Unité régionale loisir et sport de la Côte-Nord

## Notes complémentaires

au 31 mars 2020

---

### **1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME**

L'organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour mission de promouvoir et développer les loisirs et les sports sur la Côte-Nord. Il est un organisme à but non lucratif exempté d'impôts au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

### **2 - MODIFICATION COMPTABLE**

Le 1er avril 2019, l'organisme a appliqué le chapitre 4433, « Immobilisations corporelles détenues par les organismes sans but lucratif », de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité. Ce chapitre remplace le chapitre 4431 portant le même nom. Conformément à ce nouveau chapitre, les organismes sans but lucratif sont maintenant tenus de se conformer aux indications énoncées dans les chapitres 3061, « Immobilisations corporelles », et 3110, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », ainsi qu'aux exigences d'informations à fournir du chapitre 3063, « Dépréciation d'actifs à long terme », de la Partie II du Manuel de CPA Canada – Comptabilité, sauf pour ce qui est des indications figurant dans le chapitre 4433.

L'application du chapitre 3061 par les organismes sans but lucratif nécessite maintenant la prise en compte par ceux-ci des indications sur la décomposition du coût d'une immobilisation corporelle constituée d'importantes composantes distinctes. Le chapitre 4433 présente, quant à lui, de nouvelles normes de dépréciation des immobilisations corporelles.

Conformément aux dispositions transitoires, ce nouveau chapitre, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019, a été appliqué prospectivement.

L'adoption de ce nouveau chapitre n'a eu aucune incidence sur les états financiers de l'organisme.

### **3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

#### **Base de présentation**

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### **Estimations comptables**

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et les annexes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### **Actifs et passifs financiers**

##### *Évaluation initiale*

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

## Unité régionale loisir et sport de la Côte-Nord

### Notes complémentaires

au 31 mars 2020

#### 3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

##### *Évaluation ultérieure*

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût ou au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût ou au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

##### **Constatation des produits**

##### *Apports, commandites et dons*

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports et les commandites et dons. Selon cette méthode, les apports et les commandites et dons affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports et les commandites et dons non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

##### *Jeux du Québec, Secondaire en spectacle, services conseils et secrétariat*

Les principales sources de produits de l'organisme sont les revenus des Jeux du Québec, de Secondaire en spectacle et des services conseils et secrétariat sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- La livraison a eu lieu et les services ont été fournis;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

#### 4 - APPORTS

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Gouvernement du Québec - Kino Québec	72 133	96 535
Gouvernement du Québec - Saines habitudes de vie	231 966	196 944
Gouvernement du Québec - Fonctionnement	583 468	583 466
Gouvernement du Québec - Autres	111 212	26 396
Secondaire en spectacle	34 727	7 020
Jeux du Québec		5 531
Rendez-vous francophonie		2 500
Plan de Match		13 346
Autres	3 532	662
	<u>1 037 038</u>	<u>932 400</u>

## Unité régionale loisir et sport de la Côte-Nord

### Notes complémentaires

au 31 mars 2020

#### 5 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Comptes clients	10 221	7 076
Apports à recevoir	228 545	157 801
Taxes à la consommation	16 094	21 594
	<u>254 860</u>	<u>186 471</u>

#### 6 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2020</u>		<u>2019</u>
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Améliorations locatives	3 597	3 597	
Équipement et outillage	31 624	31 624	
Équipement informatique	56 389	56 389	
Mobilier et agencements	19 491	19 491	
Logiciels	4 161	4 161	
Bibliothèque	78	78	
	<u>115 340</u>	<u>115 340</u>	<u>-</u>

#### 7 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	70 684	3 595
Salaires et charges sociales à payer	14 651	19 559
	<u>85 335</u>	<u>23 154</u>

Les sommes à remettre à l'État (autres que les impôts sur les bénéfices) totalisent 10 604 \$ au 31 mars 2020 (13 561 \$ au 31 mars 2019).

#### 8 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX OPÉRATIONS COURANTES

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Solde au début	421 238	321 308
Nouveaux apports	468 397	421 354
Montant constaté aux résultats	<u>(398 422)</u>	<u>(321 424)</u>
	<u>491 213</u>	<u>421 238</u>

# Unité régionale loisir et sport de la Côte-Nord

## Notes complémentaires

au 31 mars 2020

---

### **9 - ENGAGEMENT**

La société s'est engagée, d'après des contrats de location à long terme pour un local et du matériel, à verser une somme minimum de 122 020 \$.

Le contrat pour le local échoit en août 2022 et le contrat pour le matériel échoit en février 2025.

Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 42 465 \$ en 2021, à 46 616 \$ en 2022, à 25 448 \$ en 2023, à 4 281 \$ en 2024 et à 3 210 \$ en 2025.

### **10 - RISQUES FINANCIERS**

#### **Risque de crédit**

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les apports à recevoir, les comptes clients, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

#### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

# Unité régionale loisir et sport de la Côte-Nord

## Annexes

pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

	<b>ANNEXE A</b>	
	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
<b>PROJETS</b>		
Formation intervenants	11 273	22 817
Enjeux Culturels	863	14 373
Autres projets	59 505	61 772
Secondaire en spectacle	33 905	37 298
Transport Basse-Côte-Nord (Culturel)	5 000	2 930
Fondation Bon Départ	597	3 172
Kino-Québec	70 339	96 854
Saines habitudes de vie	231 626	196 944
INSQ	7 641	3 546
Club de marche	350	35
Fonds spécial Jeux du Québec		12 000
Ministère de la culture et des communications	42 269	
PGPS	43 986	
	<u>507 354</u>	<u>451 741</u>

	<b>ANNEXE B</b>	
	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
<b>TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS</b>		
Déplacements et représentation - administrateurs	8 202	16 325
Déplacements et représentation - personnel	45 499	37 087
Déplacements - Jeux du Québec		50 615
Télécommunications	9 021	6 952
Inscription, repas, costume et divers Jeux du Québec	11 952	39 948
Publicité et promotion	19 905	24 420
Timbres et messagerie	4 993	3 581
Gala Meritas	16 133	16 913
Colloque des Unité régionale loisir et sport	1 285	1 201
	<u>116 990</u>	<u>197 042</u>

	<b>ANNEXE C</b>	
	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
<b>SERVICES PROFESSIONNELS</b>		
Horaires professionnels	2 962	2 795
Assurance	325	744
Contrats spécifiques	11 368	5 928
Formation, stages et perfectionnement	4 004	4 103
	<u>18 659</u>	<u>13 570</u>

# Unité régionale loisir et sport de la Côte-Nord

## Annexes

pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

### ANNEXE D

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
<b><i>FRAIS D'OCCUPATION DES LOCAUX</i></b>		
Loyer	41 320	32 551
Entretien et réparations	<u>9 286</u>	<u>4 844</u>
	<u><u>50 606</u></u>	<u><u>37 395</u></u>

### ANNEXE E

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
<b><i>FOURNITURES ET APPROVISIONNEMENT</i></b>		
Fournitures et papeterie	8 958	11 744
Équipement de bureau	13 594	7 883
Impression	2 739	5 286
Permis, taxes et abonnements	8 728	6 950
Intérêts et frais bancaires	<u>1 365</u>	<u>2 286</u>
	<u><u>35 384</u></u>	<u><u>34 149</u></u>